

# Bachelier en kinésithérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE			
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail :	paramed.montignies.kine@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PHYSIOTHERAPIE 1			
Code	PAKN2B90KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Paul MICHAUX</b> (paul.michaux@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Cours théorique basé notamment sur les notions d'électricité vues au bloc1 et destiné en-autre à l'apprentissage de la réalisation de parties de programmes de traitement concernant les "outils" de physiothérapie dont l'électrothérapie.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
  - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
  - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.3 Utiliser les outils de communication existants

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette Unité d'Enseignement, l'étudiant en kinésithérapie doit être capable, seul, de :

- 1. Enoncer et synthétiser les savoirs relatifs à une situation-problème et abordés dans l'activité d'apprentissage concernée (C1, 1.1) ;
- 2. Modéliser la situation-problème en utilisant les concepts abordés dans l'activité d'apprentissage concernée(C1, 1.3);
- 4. Présenter et synthétiser par écrit les résultats obtenus en utilisant les outils de communication adéquats (C5, 5.1 & 5.3);
- 5. Proposer un programme de traitement par électrothérapie en fonction d'une pathologie énoncée et de justifier tous leurs choix en matière de réadaptation (C4, 4.2 & 4.4).

## **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN2B90KIND Physiothérapie 1

20 h / 2 C

### **Contenu**

- 
- Chapitre 1
  - Liens entre des notions de physique et l'électrothérapie
  - Courbe « I/T »
  - Notions de Rhéobase et chronaxie
- Chapitre 2
  - Notions d'inhibition de la douleur
- Chapitre 3
  - Courants continus et électrophorèse
- Chapitre 4
  - Diadynamique
- Chapitre 5
  - Courants de type TENS antalgique
- Chapitre 6
  - Mécanisme de stimulation du muscle sain
  - Notions d'atrophie musculaire
- Chapitre 7
  - Électrostimulation du muscle sain
- Chapitre 8
  - Mécanisme de dénervation musculaire
- Chapitre 9
  - Électrostimulation de muscles dénervés
- Chapitre 10
  - Interférentiels : micro-courants - courants « haut-voltage »
- Chapitre 11
  - Diagnostic d'électrothérapie, biofeedback
- 

### **Démarches d'apprentissage**

- 
- Cours magistral.
- 
- Chaque chapitre sera accompagné d'exercices qui auront été résolus anticipativement par les étudiants .
- Nous développerons ces exercices en fin de cours.
- 

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- 
- « Power Point » - « vidéos ».
- 
- Questions-réponses basées sur les exercices préparés par les étudiants
- 
- et ... rendu d'une pratique clinique de plus de 40 ans.
- 

### **Ouvrages de référence**

- 
- Cours de Madame Caroline Rousseau
- Ouvrages disponibles en bibliothèque de la HELHA

- Revues « kiné scientifique »
- Compte-rendu de différents congrès sur l'électrothérapie (UCL-ULB-Liège)

## Supports

Support théorique PDF disponible sur la plateforme ConectED .

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

- L'évaluation se fera lors d'un examen écrit en session de juin.
- Les mêmes modalités sont d'application pour la seconde session.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

### Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la 1/2 unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les différents intervenants dans l'ensemble des activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement sont :

- MICHAUX Paul (michauxp@helha.be).

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).